

MOT DU TRESORIER



LES TARIFS

LICENCE :

La licence auprès de l'Académie Autonome d'Aïkido Kobayashi Hirokazu (AAAKH) est annuelle et obligatoire pour chaque membre du club. Elle s'élève à 34 euros pour les enfants (- de 12 ans) et 54 euros pour les adultes (*chèque à l'ordre de 3AKH*)

COTISATION ANNUELLE : (*chèque(s) à l'ordre de CAAT*)

Aïkido OU Aïkishintaïso :

200 € pour un adulte

170 € pour un enfant ou étudiant

Aïkido ET Aïkishintaïso :

250 € par personne

Une remise de 15% sera effectuée sur l'ensemble de la cotisation annuelle pour une famille qui participe à au moins 3 cours hebdomadaires.

REGLEMENT

L'engagement se fait pour la saison. En cas d'abandon en cours d'année, les chèques seront encaissés jusqu'au terme.

➤ **Au moment de l'inscription,**

Le montant de la licence est à régler par chèque.

Pour votre cotisation annuelle, vous pouvez, soit faire un chèque en début de saison, soit mensualiser du mois de septembre au mois de juin, au rythme qui vous convient. Dans ce cas, vous aurez à remettre la totalité de vos chèques, en début de saison, en mentionnant, au dos, le mois où vous souhaitez qu'il soit déposé. Les dépôts se font le premier mercredi du mois.

Renseignements : 06 09 04 11 38 ou aikidoceret@gmail.com

Rejoignez nous sur notre page Facebook

 www.facebook.com/aikido.aikishintaïso.ceret/

@ www.ceret.aikido.fr